

Prix et règlements du concours 2017 #tripauxiles

Mode de participation :

- Le participant doit publier une photo qui lui inspire les Îles-de-la-Madeleine ou qui représente l'archipel madelinot pour lui, au sens propre ou figuré, nul besoin d'y voyager!
- Il doit ensuite partager cette photo sur Instagram à l'aide du mot-clic #tripauxiles ou nous faire parvenir l'image par courriel au concours@tripauxiles.com. Si celui-ci ne possède pas de compte Instagram, le compte @AgenceHertzdesIles se chargera de la publier sur son compte. Les photos doivent obligatoirement être paramétrées comme publiques afin que les organisateurs du concours puissent y avoir accès.
- Le participant doit faire parvenir sa photo par l'un ou l'autre des moyens mentionnés avant le samedi 30 septembre 2017 à 23 h 59.
- Le gagnant sera contacté par un commentaire sur la photo qu'il aura publié par le réseau Instagram ou par courriel, s'il a procédé de cette façon pour l'envoi. La personne gagnante aura 7 jours pour répondre, sans quoi le prix sera tiré de nouveau.
- Il n'y a aucune limite de participation et chacune des publications représente une chance supplémentaire de gagner.

Description de l'offre de prix (valeur de 4000_\$) :

- 2 billets aller-retour d'une destination desservie par Pascan Aviation vers les Îles (1500_\$)
- Location de voiture avec l'agence de location Hertz des îles d'une durée d'une semaine, exclusive aux Iles-de-la-Madeleine, kilométrage illimité ainsi qu'une journée de location pour 2 scooters simples 49cc (540_\$)
- Hébergement de 7 nuits à l'auberge du Parc de Gros-Cap en occupation double et une excursion de kayak pour 2 personnes (650_\$)
- Initiation de paddle surf (2_h), excursion de paddle surf (3_h) et initiation au kite surf (3_h) pour 2 personnes chez Cindy Hook (630_\$)
- Le Fumoir d'Antan : chèque cadeau 50 \$
- Le Barbocheux : chèque cadeau 50 \$
- Café d'chez nous : chèque cadeau 50 \$
- Microbrasserie à L'Abri de la tempête : chèque cadeau 20 \$
- Café de la Grave : chèque cadeau 100 \$
- Gourmande de nature : panier pique-nique d'une valeur de 75 \$
- Bistro du Capitaine : chèque cadeau de 50 \$
- La Renaissance des Îles : chèque cadeau de 75 \$
- Boucherie Côte à Côte : chèque cadeau 50 \$
- Le Pédalier : location de fat bike pour 2 personnes d'une valeur de 100 \$
- Restaurant Chez Armand : chèque cadeau 60 \$
- Fromagerie Pied-de-Vent : chèque cadeau 50 \$
- Au Gré du Vent : chèque cadeau de 50 \$ à utiliser sur l'achat d'un cerf-volant de puissance ou acrobatique et initiation gratuite de 30 minutes

Ce prix est pour 2 personnes. Il inclut les taxes et le kilométrage illimité pour le véhicule de location. Ce prix exclut : les repas, les transferts et les assurances collisions pour le véhicule de location. Le gagnant du prix doit être âgé de plus de 21 ans et être détenteur d'un permis de conduire valide.

Conditions et termes :

- Le concours commencera le lundi 15 mai, 00:01 (HAE).
- La date limite pour participer est le samedi 30 septembre 2017, 23 h 59 heure de l'Atlantique de l'Est. Le tirage au sort aura lieu le lundi 2 octobre 2017 à 16 h (HAE) au bureau administratif de Service routier Léon Lapierre inc. (franchisé Hertz) au 357 chemin Principal, Cap-aux-Meules, G4T 1E2.
- En envoyant/publiant sa photo avec le #tripauxiles, le participant atteste qu'il possède tous droits sur ladite photo (notamment, d'utilisation, de copie, de modification, de publication et de distribution).
- Le participant consent à ce que Location d'autos Hertz ainsi que ses partenaires du concours repartagent avec mention de la source sur leurs différentes plateformes sociales les photos soumises. La personne gagnante consent à ce que Location d'autos Hertz ainsi que ses partenaires du concours publient sur leurs différentes plateformes (Facebook, Instagram, Pinterest, Twitter, site internet, infolettre, brochure ou autre) la photo qui remportera le concours.
- Le prix est **non échangeable, non transférable et non monnayable**. Il doit être utilisé entre le 1^{er} juin 2018 et le 15 septembre 2018 pour en profiter dans son intégralité.
- Le gagnant devra contacter Location d'autos Hertz des îles de la Madeleine au 1-888-818-4537 (sans frais) afin de réclamer son prix. Les chèques cadeaux pour chacune des entreprises lui seront acheminés par l'entreprise instigatrice du concours.
- L'utilisation du prix est sujette aux disponibilités de Pascan Aviation, du Parc de Gros-Cap ainsi que de Location d'autos Hertz. Une réservation devra **OBLIGATOIREMENT** être effectuée à l'avance en communiquant avec Location d'autos Hertz au 1-888-818-4537.
- Toute personne ayant un lien avec l'entreprise Service routier Léon Lapierre Inc. (franchisé Hertz), c'est-à-dire, ses dirigeants, ses employés, son agent, ou toutes personnes ayant un lien avec les entreprises comprises dans l'offre de prix ne peuvent participer au concours.
- Pour obtenir copie des règlements du concours, visitez la page www.tripauxiles.com ou l'une des succursales de Location d'autos Hertz (357 chemin Principal, Cap-aux-Meules G4T 1E2 ou encore à l'intérieur de l'aéroport, Havre-aux-Maisons, G4T 5L2).

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Bonne chance à tous!